

VILLAGE VACANCES-LES CROZATS (39)

UXELLES

LOCALISATION

ADRESSE : esplanade des tilleuls - 39130 Uxelles

COORDONNEES GPS : L : 46°36'11.55"N / I : 5°47'19,27"E

ALTITUDE : 594m

REFERENCES CADASTRALES : Section ZC parcelle 130.

SURFACE DE LA PARCELLE : 17 274 m²

ZONAGE PLU : sans objet

L'OPÉRATION

PROGRAMME

DENOMINATION : Village Vacances

OCCUPATION : Saisonnière : hiver (vacances scolaires) et été (avril/nov)

SURFACE : capacité de 27 chambres (60 à 80 couchages) + 1 (réservée au personnel), 15 chalets indépendants de 52m², restaurant, piscine, sauna/hammam, salle d'activité.

CONCEPTION

MAITRISE D'OEUVRE : Ch Schouvey (1999 grand chalet)- G Mariller (2002 les gîtes)

MAITRISE D'OUVRAGE : Communauté de communes du Pays des Lacs

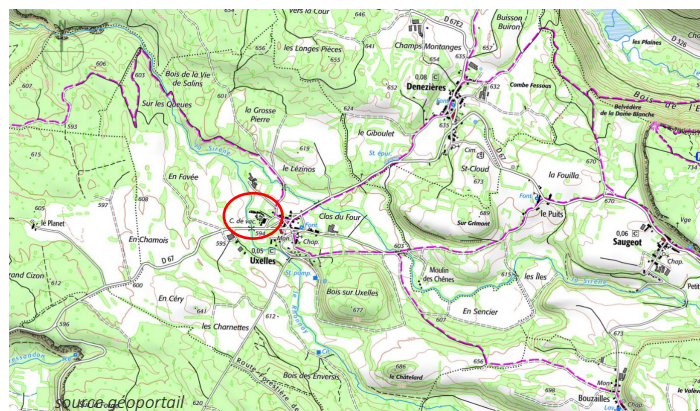
CALENDRIER : 1951, ferme transformée en colonie, extension 1979, centre de vacances en 2000 et gîtes en 2002.

PRÉSENTATION

SITE

Le village vacances se situe sur le Plateau intermédiaire des Lacs, en limite du village agricole d'Uxelles, à 6km de Clairvaux-les-Lacs.

Il est séparé du village par l'ancien champ de foire, vaste esplanade plantée de tilleuls. Les bâtiments s'inscrivent dans un écrin de verdure de grande qualité : esplanade publique à l'est, prairie, murgers et haies de grands arbres conservés à l'ouest. La proximité d'exploitations agricoles, au sud et au nord n'impacte pas la qualité du site.



COMPOSITION ET ORGANISATION SUR LE SITE

- Le village-vacances se compose d'un chalet historique, agrandi vers le sud, qui accueille à l'est du terrain, les 28 chambres et les services collectifs (accueil, restaurant, bar, salon, salle d'activité, piscine/sauna/hammam, administration). Une cour de service est aménagée à l'ouest, au pied du chalet principal.
- Les 15 chalets totalement indépendants occupent la partie nord-ouest de la parcelle, dominant deux zones de prairie au sud. Le système d'assainissement se situe en limite ouest, dissimulé par une haie.
- Les stationnements sont répartis en deux poches, à proximité des voies d'accès : au sud et à l'est. Des structures végétales marquantes isolent des espaces d'agrément et de jeux.
- L'ensemble des circulations est piétonnier sur le site, dont les limites sont plantées de haies d'arbres ou arbustes.

ASPECT ARCHITECTURAL

Il ne reste aucune trace de la ferme initiale. La forme de chalet de la colonie de vacances est globalement conservée. Les extensions récentes (centre nautique, galerie) ont une forme contemporaine. Les 15 gîtes ont la forme de petites maisons en bois.

ORGANISATION INTERIEURE

Les services collectifs occupent le rez-de-chaussée du chalet, la galerie extérieure dessert le hall central qui commande l'ensemble des espaces et ouvre sur la piscine. Un petit salon/coin feu occupe un angle du hall, les zones de service sont orientées à l'ouest.

La piscine bénéficie d'un accès extérieur direct pour les scolaires et les occupants des gîtes.

Les chambres occupent les deux niveaux supérieurs, dont certaines sous combles. Les chambres étant réparties sur les quatre façades, les circulations intérieures s'organisent autour d'un noyau central.

ETAT SANITAIRE

Les bâtiments présentent un état sanitaire excellent, la décoration des circulations aux niveaux des chambres est un peu datée et mériterait une reprise, ainsi que les menuiseries extérieures.

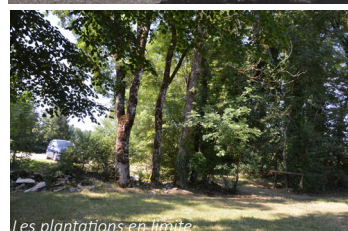
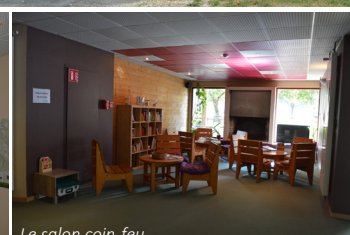
EVOLUTION

Ce bâtiment est à l'origine une ancienne ferme, transformée en colonie de vacances par la paroisse des Cordeliers de Lons-le-Saunier en 1951 puis en centre d'hébergement touristique en 2000.

Suite aux transformations et extensions successives, Il ne reste que 2 murs (nord et ouest) de la structure d'origine, ils sont incorporés dans le bâtiment. Les gîtes et le centre aquatique ont été construits en 2002.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

1. Le village-vacances est l'un des rares équipements implanté dans un secteur agricole et dans une toute petite commune dépourvue de services. Vu sa situation, il n'est pas spécialisé pour des séjours balnéaires (le lac de Clairvaux est à 6km), ni pour des séjours de ski.
2. L'aménagement paysager de la parcelle participe à la qualité du site et crée diverses ambiances sur la parcelle. La bonne tenue des abords est un enjeu important.
3. La création des gîtes et l'abandon de la restauration modifient le concept du village-vacances.



INVENTAIRE RÉALISÉ

Par Florence CLEMENT - architecte conseillère CAUE 39
le 2 août 2019

Documents : plans, cartes postales anciennes, note et archives CCPL.